

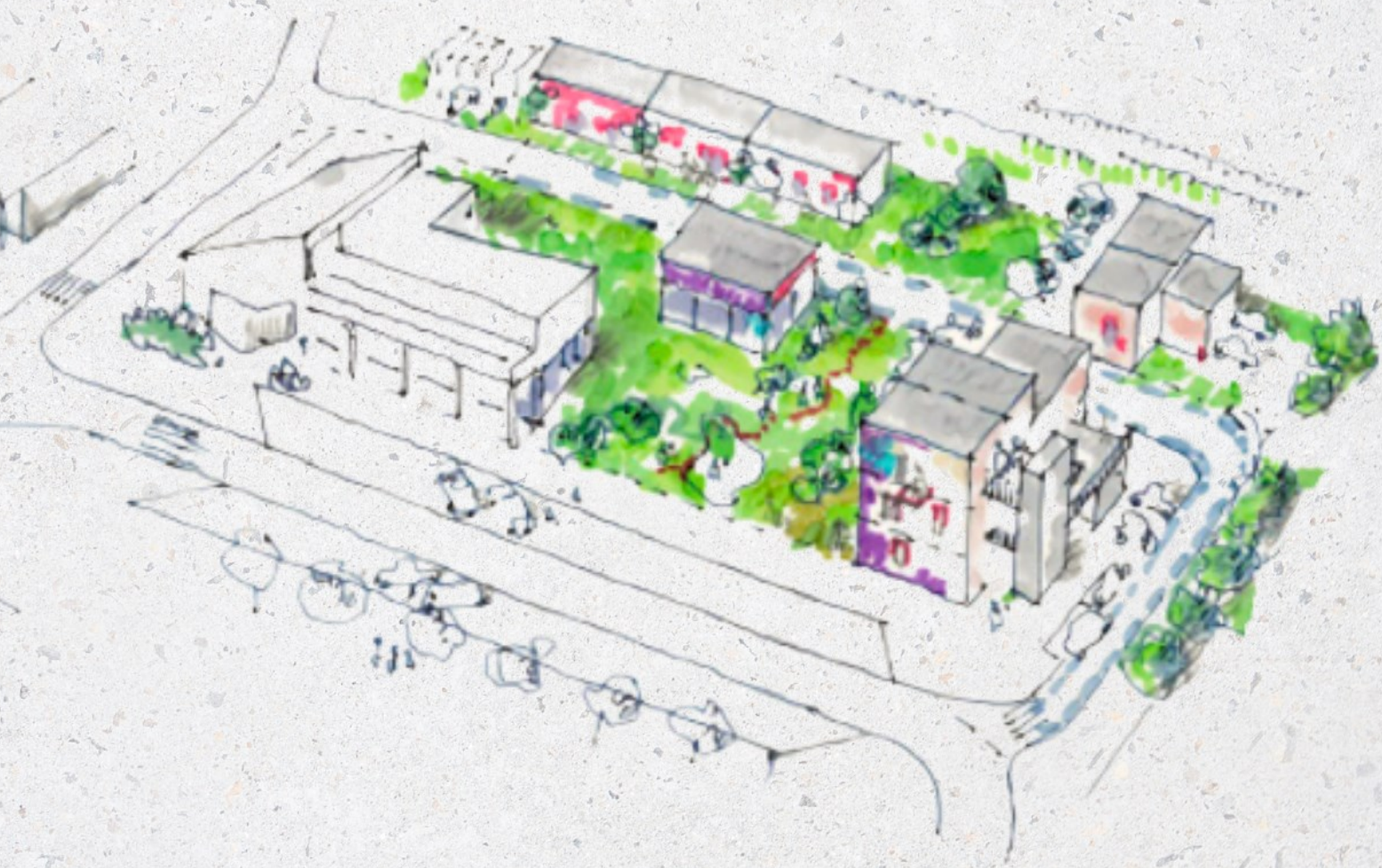
Couffé *info*



BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 361 _ Juin 2023

Village seniors : première esquisse



p. 4

Sentier La Gazi-Les Noues

p. 7

Zoom finances





Mot du maire

Chères Coufféennes, chers Coufféens,

Ce mois de mai aura été riche en événements, avec notamment la commémoration du 8 mai, la célébration de la fête de l'Europe avec les écoles et le Comité de jumelage, et le festival Harpes au Max organisé par la COMPA. Le grand inventaire naturaliste participatif programmé dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale a complété l'agenda des sorties.

Au niveau international, une délégation coufféenne accompagnée d'un groupe de jeunes footballeurs s'est déplacée à Wellow en Angleterre dans le cadre du jumelage.

Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir sur la commune, Tatiana ONG qui a effectué ses premiers remplacements en tant que médecin chez le Dr BAZIN, l'aménagement des cabinets de la maison médicale étant en cours de réalisation. Je vous remercie de lui réserver un bon accueil.

Dans ce bulletin, vous pourrez découvrir le budget de la commune voté lors des conseils municipaux de mars dernier. D'un montant de 4 millions d'Euros, dont 38 % consacrés à des investissements, il présente une situation saine.

Vous y trouverez également l'état d'avancement de la réflexion portant sur le projet « maisons seniors » et la mise en service du nouveau sentier pédestre « la Gazi-les Noues ».

Je vous souhaite un bon mois de juin et d'agréables balades sur les sentiers de la commune en harmonie avec la nature et en respectant les règles élémentaires du randonneur.

Daniel PAGEAU

Sommaire

- 3-6 Vie municipale
- 7-10 Zoom finances
- 11-12 Vie associative et scolaire
- 13 Vie intercommunale
- 13 Vie économique
- 14 Infos Mairie
- 15 Infos pratiques
- 16 Agenda

Couffé Info

Directeur de la publication : Daniel PAGEAU, Maire - **Rédaction** : le maire, les commissions, service communication, associations - **Mise en page et impression** : service communication - **Crédit photos** : Mairie, Ouest-France, Compa, associations locales, Freepik, Didier DESCOUENS & Fir 0002 (Wikimédia) - **Tirage** : 1 130 exemplaires - **Dépôt légal** : Juin 2023.

Associations, merci de nous transmettre vos articles, avec les visuels (en jpeg, png, ou gif) en pièce jointe **avant le 10 juin pour les événements ayant lieu après le 4 juillet**. Après cette date, nous ne sommes pas en mesure de vous garantir la publication de vos articles.

État-Civil

Naissances

- *Alba* BRETONNIER
19 avril 2023
- *Tebani* HARDY
4 mai 2023
- *Iris* ROCHER
10 mai



** Seules les naissances, dont les parents ont donné leur accord paraissent dans cette rubrique*

Conseil Municipal

Séance du 11 mai 2023

PRÉSENTS : BARTHÉLÉMY Fabrice, BLANDIN Fabrice, BRULÉ Joseph, CHEVALIER Charles, COTTINEAU Cécile, FAYOLLE Julie, FEILLARD Sylvie, JOUNEAU Daniel, LELAURE Suzanne, MBILEMBI BOMODO Eugénie, PAGEAU Daniel, RAMBAUD Jérémy, RICHARD Thierry, TERRIEN Yves, THOMINIAUX Leïla, VALEAU Roseline.

ABSENTS-EXCUSÉS : DELANOUE Frédéric, GOURET Laurent, GUYONNET Émilie, LE MOAL Sylvie, VIGNOLET Céline, SOULARD Eric.

ABSENTE : AURILLON Noémie.

Création de poste non permanent à temps complet de Volontariat Territorial en Administration et autorisation de recrutement

Le Conseil Municipal a validé la création d'un poste non permanent à temps complet pour participer à la mise en œuvre de la politique d'aménagement communale, et plus particulièrement le suivi des projets structurant la commune. Ce contrat de VTA (Volontariat Territorial en Administration) d'une durée d'un an (prorogeable de 6 mois) est subventionné par l'État à hauteur de 15 000 €.

Approbation et autorisation de signature du protocole de mise à l'abri pour les femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales sur le territoire du pays d'Ancenis

Dans le cadre de la lutte contre les

violences conjugales et/ou intrafamiliales, l'État, le Conseil Départemental de Loire Atlantique et des partenaires signataires ont souhaité construire des réponses, concrètes et locales, en coordonnant leurs actions, pour la mise à l'abri immédiate des femmes victimes de ces violences. De ce fait, le Conseil Municipal approuve le protocole de mise à l'abri pour les femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales sur le territoire du pays d'Ancenis. À la suite de cet accord, il a été évoqué de proposer un logement d'urgence sur la commune. Le Conseil Municipal par 11 voix pour, 4 voix contre et 5 abstentions va étudier la possibilité de mettre en place un logement d'urgence.

Tarifs piégeage des rongeurs aquatiques

Les dégâts causés ou susceptibles d'être causés par le ragondin et le rat musqué occasionnent des coûts pour la collectivité. À cela s'ajoutent les risques liés à la santé publique et animale. Sur la commune, la lutte collective s'effectue par piégeage. Suite à la demande de Polleniz, et en concertation avec les autres communes de la Compa, le Conseil Municipal fixe la prime à la capture à 4 € (au lieu de 3 € précédemment) par queue de ragondin ou de rat musqué piégé.

Choix du prestataire pour les travaux d'enduit d'usure – programme 2023

Le Conseil Municipal a retenu la société Landais de Mésanger pour les travaux d'enduit d'usure – programme 2023.

Retrouvez l'intégralité des comptes-rendus du Conseil Municipal sur www.couffé.fr

Vie municipale

Village seniors

Projet phare de la municipalité, La Commission Solidarité, composée d'élus et de citoyens, s'est emparée du projet dès 2021. Un sondage réalisé auprès des aînés a confirmé la nécessité de réaliser une résidence seniors. L'objectif est de permettre aux aînés coufféens de rester dans leur commune, tout en profitant des services de proximité et ne pas se sentir isolés.

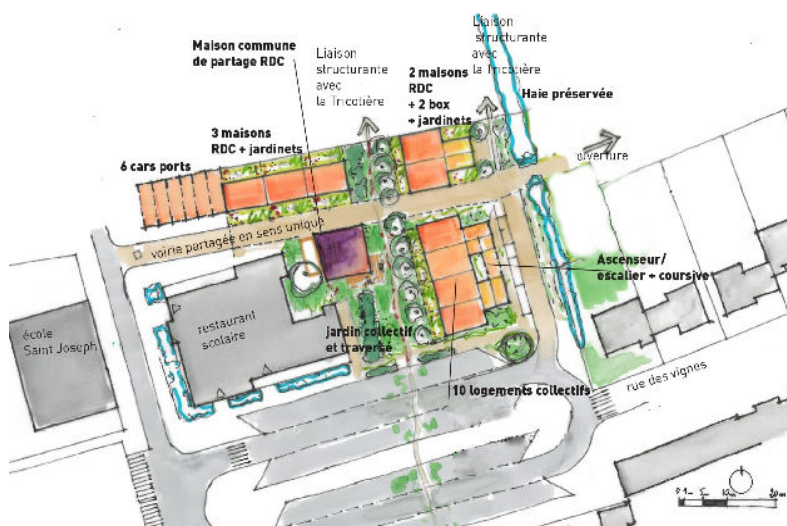
Les membres de la commission ont visité sept maisons seniors de typologie et de fonctionnement différents tout en recueillant les ressentis des résidents.

De là, des recommandations ont été émises par le groupe de travail : faire cohabiter des logements individuels et collectifs, introduire de l'habitat inclusif, proposer une salle commune, privilégier un cadre de vie agréable et verdoyant, prévoir une liaison douce pour les balades vers le lotissement de la Tricotière.

Pour répondre au mieux aux aînés, la commission a privilégié la mixité des logements avec des pavillons individuels et un collectif, d'où l'appellation village seniors. Implanté près du restaurant scolaire, il comporte :

- Cinq maisons individuelles avec jardinets ;
- Un collectif à étages de dix logements avec terrasse et balcon ;
- Six carports pour le stationnement des véhicules et quatre box ;
- Une salle commune servant de point de rencontre et de lieu d'animations pour tous les résidents.

L'agence Voix Mixtes Urbanisme et Paysage accompagne la municipalité sur ce projet. À ce jour, nous sommes en phase de montage financier. La municipalité ne manquera pas de communiquer sur l'état d'avancement du projet.



Vie municipale

Sentier la Gazi-les Noues

Le nouvel itinéraire du sentier de randonnée la Gazi-les Noues d'une longueur de 7 000 ml, est praticable dans sa totalité. **Les randonneurs pourront découvrir les nouveaux tronçons de la Tricotière et de la Gazillardière** dans un environnement bucolique et naturel.

Départ : depuis le parking du plan d'eau, vous contournez le plan d'eau et le bassin de décantation pour traverser la RD 21 au carrefour et emprunter la rue du Stade.

Au niveau du terrain foot à cinq, vous prenez à gauche pour vous diriger vers la Tricotière en suivant le cheminement tondu sur les parcelles agricoles communales. Au village de la Tricotière, vous continuez par l'allée de la Tricotière et celle de la Roche, vous prenez à droite le chemin communal en lisière du Bois de la Roche et descendez jusqu'à la route de la Gazillardière que vous empruntez sur votre gauche.

50 m à gauche après le pont du Donneau, vous rentrez sur les parcelles agricoles de la ferme de la Gazillardière. Vous longez le ruisseau du Donneau et remontez la prairie le long du Bois des Essarts afin de retrouver la route communale et rejoindre sur votre gauche le village de l'Ousselière.

À la sortie du village, vous prenez sur votre gauche le chemin communal du Bois des Essarts vers le ruisseau des Noues que vous traversez, pour ensuite remonter vers la route de la Favrie, en direction de la RD 21.

Au bas du bourg (auberge), tournez à gauche pour remonter la rue de la Roche vers la route de Mouzeil et rejoindre le complexe scolaire.

Contournez l'école Saint-Joseph pour emprunter la rue des Vignes et rejoindre le site du plan d'eau.

Le tronçon supplémentaire de la Gazillardière de 900 ml a fait l'objet d'une convention de passage sur les propriétés privées entre les propriétaires et la commune. Des membres et des sympathisants du groupe sentiers ont procédé à l'installation de 370 m de clôture.

L'entretien du sentier la Gazi-les Noues est assuré par le Centre Technique Municipal.

La signalétique de type PR (Petite Randonnée) du sentier sera installée dès que possible par les membres du groupe sentiers et les services techniques.

Plan du circuit La Gazi Les Noues



Écoquartier la Tricotière

Venez découvrir le projet d'écoquartier de la Tricotière : un projet ambitieux pour concilier nature et habitat.

- Produire 150 logements, tout en conservant des haies, des prairies et en créant une micro forêt ;
- Donner la priorité aux déplacements doux ;
- Répondre aux enjeux de mixité sociale avec des formes d'habitat diverses.

Rendez-vous **mercredi 14 juin à 18h30 à la salle polyvalente** pour découvrir l'esquisse du futur quartier.

Vie municipale

Comptes-rendus des Commissions extramunicipales

Une boîte à livres à Couffé

Une boîte à livres va être installée à Couffé en collaboration avec des bénévoles de la bibliothèque, l'association Couffé Animation Rurale et la mairie.

Le principe est que tout le monde peut y déposer ou emprunter un livre librement : les boîtes à livres offrent un cadre souple reposant sur l'échange et le partage ; elles complètent l'offre de lecture sur le territoire et sont accessibles 24h/24 et 7j/7.

Elle sera fabriquée par deux coufféens et installée dans le jardin du presbytère. Elle prendra la forme d'une maison que les enfants du centre de loisirs décoreront.

La mise en service sera communiquée ultérieurement.

Commission Espaces verts

- Le revêtement en gravillons devant les classes de maternelle de l'école Hugues-Aufray ne donne pas satisfaction. Une réflexion est donc lancée pour proposer une meilleure solution.
- Un état des lieux des mares communales a été réalisé en 2022. Dans le cadre d'un programme d'entretien de ces dernières, les deux mares de la Tricotière seront curées cette année.
- Le fauchage tardif de la Tricotière et du plan d'eau est attribuée pour cette année à Véronique GOURET de l'Écrin sauvage (suite à sa candidature).
- Des graines de fleurs spécifiques seront distribuées à l'automne aux coufféens afin de les sensibiliser à la biodiversité, de valoriser et partager la démarche environnementale de la municipalité.

- La municipalité s'est inscrite dans la démarche « Fleurs et paysages 2023 » du Département en lien avec Loire-Atlantique Développement et le CAUE (Conseil en Architecture et Urbanisme Environnemental). Dans ce cadre, une commission passera sur la commune pour apporter des conseils techniques.

Commémoration du 8 mai 1945

Une cinquantaine de personnes étaient présentes lors de la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale le 8 mai dernier. L'harmonie municipale, les anciens combattants et cinq représentants du Conseil Communal des Enfants ont participé à ce devoir de mémoire.

Point sur l'antenne relais

Suite au refus des riverains relatif à l'implantation d'une antenne relais sur le terrain communal de la station d'épuration du Bas-Vieux-Couffé, un groupe de travail composé d'élus et d'un citoyen a été mis en place. Un emplacement qui semblait remplir les conditions a été proposé par le groupe de travail mais n'a pas été retenu par la société AXIONE. Fin avril, l'opérateur a fait part de l'installation de l'antenne dans la zone artisanale sur une parcelle privée avec l'accord du propriétaire.

Un document d'information sera disponible prochainement en mairie et consultable par la population.

À défaut de communication effectuée par AXIONE, la municipalité a informé les riverains proches de cette implantation et demandé à la société d'organiser une permanence en mairie pour répondre aux interrogations des citoyens.

Visites en Ehpad

Élus et citoyens membres de la Commission Solidarité ont rendu visite à 25 aînés de la commune résidant désormais en Ehpad (Établissement d'Hébergement pour personnes Âgées Dépendantes) et leur ont offert le traditionnel brin de muguet. Certains aînés ont eu la chance d'avoir en plus, à cette occasion, la visite de jeunes enfants membres du Conseil Communal des Enfants. Un moment de partage intergénérationnel qui a ravi jeunes et anciens.



Premier rang : Yvette, Pierre Fouchard et Solange Richard, 83 ans.
Second rang : Héloïse, Apolline et Tom du Conseil Communal des Enfants, avec Eugénie Mbilembi Bomodo et Roseline Valeau, élues.

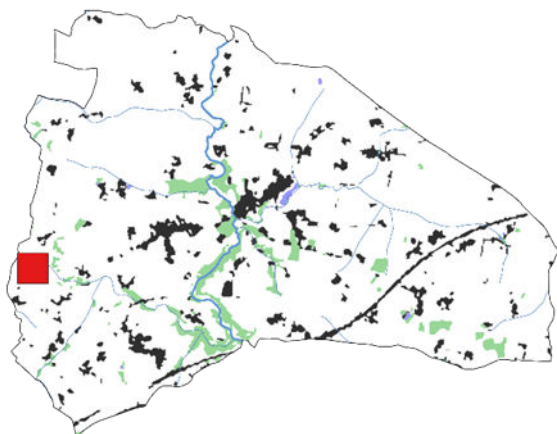
La Courtilière commune *Gryllotalpa gryllotalpa* (Linnaeus, 1758)

Quel singulier insecte que la courtilière ! Il s'agit d'une espèce du même ordre que les grillons (les orthoptères) où sont également classés les criquets et les sauterelles. Pouvant mesurer jusqu'à cinq cm et de couleur fondamentale brun-roux elle est aisément reconnaissable à ses larges pattes avant fouisseuses. Ses ailes antérieures sont courtes tandis que ses ailes postérieures sont allongées en pointe. Elle possède aussi deux cerques (petites pointes) à l'arrière du corps.

La courtilière vit dans des galeries souterraines à la recherche de nourriture. Elle apprécie tout particulièrement les terrains meubles, surtout en milieu frais ou humide, les jardins et les cultures maraîchères. D'ailleurs, le terme de « courtilière » se rapporte à « courtil » qui signifie étymologiquement « jardin ».

Elle possède une activité principalement nocturne. Pour espérer l'apercevoir, il est préférable de la rechercher entre les mois d'avril et d'octobre durant lesquels elle se déplace le plus. À cette période, la courtilière se nourrit principalement de débris végétaux, de larves d'insectes et de vers de terre. Une autre possibilité pour découvrir l'espèce est de prêter attention à son chant ressemblant à un roulement doux et bas les soirs chauds. Seuls les mâles émettent ce chant, en frottant leurs ailes l'une contre l'autre.

Autrefois très commune dans tous les jardins, la courtilière est à présent une espèce rare. En effet, elle a fait l'objet d'une lutte importante par insecticide au cours du siècle dernier qui l'a fait disparaître de nombreux territoires.



Une seule donnée de Courtilière existe à l'Ouest de Couffé. L'avez-vous déjà observée du côté de chez vous ?

Challenge : Une photo de ma pelouse

Vous pouvez participer à l'ABC en envoyant une ou plusieurs photos de votre pelouse de façon assez zoomée. Ainsi, nous pourrions essayer de déterminer un maximum de plantes visibles sur celles-ci. **La pelouse avec le plus d'espèces identifiées gagnera un ouvrage « Les Mauges grandeur nature, La Biodiversité des Mauges et des bords de Loire ».** A vos appareils ! (abc@couffe.fr).



Prochaines animations de l'Atlas de la Biodiversité Communale



Samedi 10 juin : Appréhender le monde des chauves-souris - Parking du plan d'eau de l'Ilette - 21h00 à 23h00

Mercredi 28 juin : Inventaire des insectes et de la flore - Dans les pas du naturaliste - 9h00 à 12h00 - Jardin de l'Althéa



ZOOM SUR LES FINANCES

Commune de COUFFE

JUIN
2023

La commune de Couffé a voté son budget prévisionnel principal 2023 lors des conseils municipaux des 16 et 29 mars 2023. Voici une synthèse des chiffres clés de ce budget.

Bilan budgétaire 2022

Le compte administratif qui retrace les dépenses payées et les recettes perçues par la collectivité pour l'année 2022 pour chaque section présente un excédent de fonctionnement de **671 449 €**.

A ce résultat de fonctionnement s'ajoute l'excédent cumulé en investissement de **662 418 €**.

Fonctionnement

- Dépenses : 1 948 445 €
- Recettes : 2 619 894 €

Résultats reportés 2021 = 230 000 €
Résultat 2022 = 441 448 € soit 671 449 €

Investissement

- Dépenses : 785 436 €
- Recettes : 1 315 393 €

Excédent reporté 2021 = 266 461 €
Résultat 2022 = 395 957 € soit 662 418 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023 = 2 480 343 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023

Charges à caractère général	828 682,58 €	33,41 %
Charges de personnel	1 000 800,00 €	40,35 %
Atténuation de recette	700,00 €	0,03 %
Autres charges de gestion courante	352 406,50 €	14,21 %
Charges financières	45 400,00 €	1,83 %
Dotation amortissement et provisions	500,00 €	0,02 %
Virement à la section d'investissement	232 366,49 €	9,37 %
Opération de transfert entre section	19 487,43 €	0,78 %

Les dépenses réelles de fonctionnement sont égales à 2 247 976,51 €, auxquelles s'ajoute le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (232 366,49 €) afin de financer une partie du programme des investissements

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023

Atténuations de charges	8 000,00 €	0,32 %
Produits services domaine	162 140,00 €	6,54 %
Impôts et taxes	1 141 000,00 €	46,00 %
Dotation, subvention et participation	918 900,00 €	37,05 %
Autres produits de gestion courante	17 300,00 €	0,70 %
Produits financiers et exceptionnels	3 003,00 €	0,12 %
Excédents antérieurs reportés	230 000,00 €	9,27 %

Les recettes réelles de fonctionnement sont égales à 2 250 343 € dont :
1 141 000 € impôts et taxes
918 900 € dotation, subvention et participation (COMPA, État...)
162 146 € produits services domaine (restaurant scolaire...)

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS DE COUFFE	Subvention 2023
ALC (loisirs et culture)	1 008 €
Amicale des retraités	689 €
CLAF Diffusion spectacles	3 000 €
Club alpin français	306 €
Comité des fêtes	1 800 €
Comité jumelage	1 299,50 €
Couffé basket club	810 €
FCOC	1 656 €
Musique la Conquérante	910 €
L'Art à Tatouille	800 €
Amicale des chasseurs	150 €
Coopérative scolaire H.Aufray	1 350 €
TOTAL	13 778,50 €

ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES DE COUFFE	Subvention 2023
Ancenis courses natation	54 €
Athlétic Club du Pays d'Ancenis	198 €
TOTAL	252 €

Subvention de la commune pour équilibrer le budget du CCAS = 3 500 €



LA VIE SCOLAIRE

LES ÉCOLES

- Frais de fonctionnement : 863 € par élève pour l'école Saint Joseph soit 112 190 € (base réelle de fonctionnement rapportée par élève de l'école Hugues Aufray)
- Fournitures scolaires : 55 € par élève pour les 2 écoles soit 16 115 €
- Fournitures administratives : 1 600 € pour l'école Hugues Aufray
- Livres bibliothèque : 250 € pour l'école Hugues Aufray
- Prix littéraire : 450 € pour l'école Hugues Aufray
- Sorties scolaires : 20 € par élève pour les 2 écoles soit 5 860 €
- Animations pédagogiques : 450 € pour les 2 écoles soit 900 €

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 305 490,10 € soit :

- 175 000 € charges de personnel,
- 90 113 € frais d'alimentation,
- 25 600 € eau, électricité, téléphone, entretien du matériel,
- 4 600 € fournitures d'entretien, petit équipement, autres...
- 3 700 € vêtements de travail, bavoirs enfants, bouchons auditifs, analyses,
- 5 357,10 € maintenance annuelle + dératization
- 1 120 € divers (frais bancaires, produits pharmaceutiques, ordures ménagères...)

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 140 000 € (facturation des repas),

La commune soutient également le secteur enfance-jeunesse en tant que membre du SIVOM du secteur de Ligné. La participation 2023 pour Couffé s'élève à 96 050,59 €,

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2023 : 1 466 121,09 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

<i>Emprunts et dettes assimilées</i>	123 400,00 €	8,42 %
<i>Immobilisations incorporelles</i> (frais études et d'urbanisme, acquisition logiciel...)	139 827,99 €	9,54 %
<i>Immobilisations corporelles</i> (acquisition foncière, bâtiments (travaux et amélioration), aménagement sites, voirie et assainissement (travaux et mise au norme), acquisition matériel (outillage, roulant, technique, informatique, mobilier, autres...))	1 173 121,52 €	80,02 %
<i>Subventions d'équipement</i> (rénovation éclairage public...)	28 971,09 €	1,97 %
<i>Autres dépenses</i>	800,49 €	0,05 %

PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2023

- VOIRIE : (renouvellement panneaux, numérotation villages, peinture routière, liaison piétonne rue des Vignes - salle des sports, bourg à l'ancienne, liaison douce bourg – Charbonneau)... = 153 148 €
- BÂTIMENTS : (mairie : chauffage – maison de l'enfance : chauffe eau – école H. Aufray : horloge VMC – Althéa : chauffage, badges portes – salle des sports : chauffage – salle des chênes : ravalement et toiture – épicerie : mise aux normes et sécurité)... = 169 650 €
- MATÉRIEL ROULANT, TECHNIQUE ET AUTRES POUR LES SALLES : (tondeuse auto-portée, camion benne, remorque, nettoyeur HP, transpalette, coffret électrique parking église, borne îlot place St Pierre, extincteurs, vélo électrique, matériel projection, projecteur)... = 88 750 €
- ENVIRONNEMENT : (opération 1 naissance-1 arbre, sentiers, aménagement espaces verts cimetière, plan d'eau 1ère phase)... = 181 000 €
- ÉTUDES : (plan guide 2021-2026, végétalisation cours école H. Aufray, audits énergétiques, schéma mobilité, MOBY, bas du bourg Confluence)... = 125 730 €
- MATÉRIEL, MOBILIER ET INFORMATIQUE (matériel et logiciel) : école H. Aufray, mairie, service technique et restaurant scolarité)... = 44 390 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023

Subventions d'investissement	34 300,00 €	2,34 %
Dotations, fonds divers et réserves	516 748,85 €	35,25 %
Virement de la section d'exploitation (recettes)	232 366,49 €	15,85 %
Opération de transfert entre section	19 487,43 €	1,33 %
Excédents antérieurs reportés	662 417,83 €	45,18 %
Autres investissements	800,49 €	0,05 %

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2023

- FCTVA, taxe d'aménagement et excédent de fonctionnement = 518 749 €
- Subventions d'investissement (COMPA, Région...) = 34 300 €
- Autofinancement dégagé affecté à l'investissement = 441 448.85 €

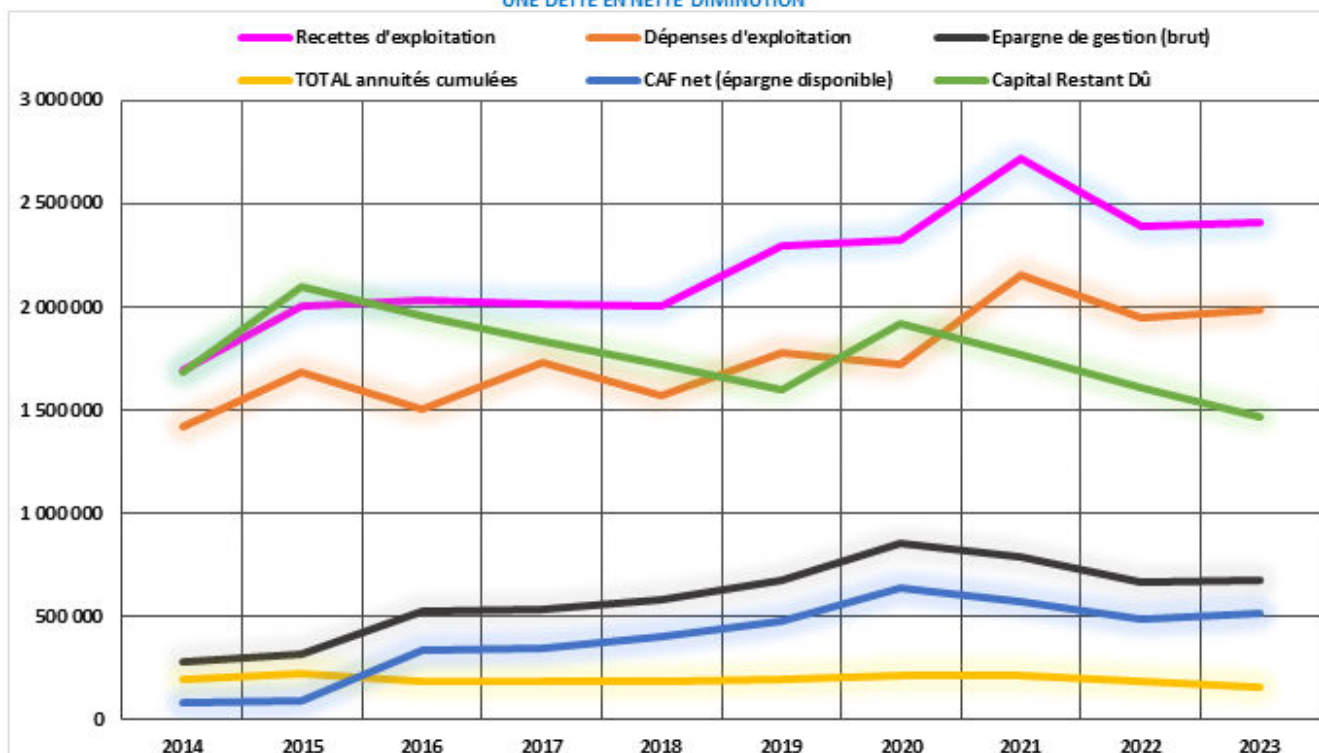
LA FISCALITÉ LOCALE 2023

La commune de Couffé ne perçoit plus la taxe d'habitation (TH) depuis 2021 mais elle perçoit une compensation de l'État. À compter de 2023, le taux de TH sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales. La commune a décidé d'augmenter le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) et le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) à + 3,5 % et le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) à + 3 %, soit les taux effectifs suivants :

Impôts locaux	Taux Couffé 2023
Taxe foncière bâtie	38,33 %
Taxe foncière non bâtie	49,35 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	19,50 %

L'ÉTAT DE LA DETTE ET DE LA CAPACITÉ D'AUTO-FINANCEMENT (CAF) EN 2023

UNE DETTE EN NETTE DIMINUTION



CAPDES (CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT) EN ANNÉES



Objet de l'emprunt	Annuités					
	2021	2022	2023	2024	2025	2026
INVESTISSEMENT 2003	6 213,08	6 213,08	6 213,08	6 213,08	6 213,08	6 213,08
INVESTISSEMENT 2007	42 260,52	10 565,13	0,00	0,00	0,00	0,00
RESTAURANT SCOLAIRE	42 881,04	42 881,04	42 881,04	42 881,04	42 881,04	42 881,04
RESTAURANT SCOLAIRE	36 374,12	36 374,12	36 374,12	36 374,12	36 374,12	36 374,12
Acquisition Immobilière - Local Pharmacie	31 818,44	31 818,44	31 818,44	31 818,44	31 818,44	31 818,44
AMENAGEMENT RD21	20 925,96	20 925,96	10 462,98	0,00	0,00	0,00
EXTENSION ECOLE PUBLIQUE	35 640,36	35 640,36	35 640,36	35 640,36	35 640,36	35 640,36
Total	216 113,52	184 418,13	163 390,02	152 927,04	152 927,04	152 927,04

Vie associative

Couffé Basket Club : Tournoi et Assemblée Générale le 17 juin

Pour clôturer la saison 2022/2023, le 17 juin se déroulera le tournoi interclub du Couffé Basket Club ainsi que l'Assemblée Générale. L'occasion pour tous de se retrouver pour jouer au basket en famille : parents, enfants, basketteurs ou non.

Déroulé de la journée :

13h00 – 17h30 : tournoi

17h30 – 18h30 : Assemblée Générale

18h30 – 23h00 : repas convivial.

Une journée placée sous le signe de la convivialité. Les commandes de bières et de saucissons de la dernière opération du club seront également à récupérer ce jour-là.

Nous profiterons aussi de ce temps pour remercier les joueurs/joueuses pour les résultats sportifs de l'année, de l'investissement des parents et encadrants et de se projeter pour la saison prochaine.

Contact : couffe.basketclub@gmail.com



Le Comité de jumelage a rendu visite à ses amis de Wellow

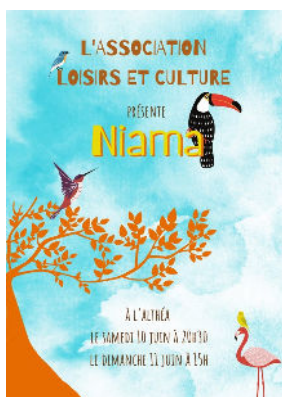
Le Comité de jumelage vient d'organiser un séjour à Wellow (Angleterre). Des horaires précoces avec le bateau et des formalités liées au BREXIT, ont pimenté le voyage. **22 footballeurs de 14-15 ans** accompagnaient le groupe, à qui ils ont apporté un air de jeunesse. Ils ont logé ensemble dans le Village Hall et, le samedi, ont su montrer leurs qualités de footballeurs face aux jeunes Anglais.

Les 21 membres du comité de jumelage étaient, quand à eux, hébergés dans les familles, avec lesquelles des liens forts se sont tissés au fil des échanges. Ils ont fait quelques visites et assisté aux rencontres de football.

Le dimanche était consacré à une **découverte de la ville de Salisbury** et du défilé de la Saint-Georges : des édiles en habits historiques, animations en ville et visite libre.

Beaucoup de complicité retrouvée, de gaieté, d'animations autour des repas, pique-niques et d'une dernière soirée au Village Hall.

L'occasion pour beaucoup de jeunes de découvrir le ferry et la traversée de la Manche, le petit village de Wellow, son cadre, ses maisons, la nature anglaise et la ville historique de Salisbury.



L'ALC fait son show

L'association Loisirs et Culture organise son festival de fin d'année le **samedi 10 juin à 20h30** et le **dimanche 11 juin à 15h00** à la salle de l'Althéa. L'occasion pour les élèves pratiquant les ateliers de danse et de théâtre de montrer leur travail réalisé tout au long de l'année.

La saison 2023/2024 est lancée avec nos inscriptions pour les ateliers théâtre, danse et munz floor. Elles auront lieu les **mardis 27 juin et 5 Septembre** et les **mercredi 28 juin et 6 Septembre** de 18h30 à 20h00 à la salle d'Althéa.

Contact : alc.ateliers@gmail.com

Vie associative

Vide-grenier du Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes organise un vide-grenier le **dimanche 2 juillet** à l'étang de l'ilette.

Les emplacements de 5x5 mètres sont de 12 € avec véhicule.

Café et gâteau offerts pour les exposants.

Accueil des exposants à partir de 7 H 00.

Inscriptions au : 06 48 13 57 14 ou 06 23 45 16 78 ou par mail : videgreniercfccouffe@gmail.com

Documents à envoyer **avant le 27 Juin** à : Alexia HOROSZKO La Noue 44521 Couffé

Couffé en fête : Inscrivez-vous !

Il est encore possible de s'inscrire pour participer aux Olympiades lors de la journée Couffé en fête le **samedi 26 août prochain**. Constituez une équipe de 6 à 10 personnes, donnez un nom à votre équipe et inscrivez-vous !

Si vous préférez donner un coup de main à l'occasion de cette fête vous pouvez vous faire connaître auprès des organisateurs à cette même adresse : couffeenfete@gmail.com

9 & 10 septembre : Le plus grand des petits festivals, 5e édition !

Réservez absolument votre week-end du 9 et 10 septembre prochains car Le Plus grand festival revient animer les rues du bourg de Couffé ! Et pour en profiter encore plus cette année, la programmation se déroulera sur deux jours ! Celle-ci sera toujours aussi éclectique et pour tout public : **arts de rue, théâtre, entresorts, cirque, bar à jeux, manège, concerts...** Bar et restauration seront également prévus sur place afin que la convivialité et le partage soient toujours au rendez-vous. Attaché à ses valeurs, le festival sera accessible à prix libre. D'ici là, les bénévoles du CLAF, le comité organisateur du festival, s'activent pour que ce week-end soit enchanteur. Quant à vous, suivez les réseaux sociaux pour découvrir la programmation détaillée tout au long de l'été ! Pour plus d'infos ou être bénévole : leplusgranddespetitsfestivals@gmail.com Facebook / Instagram.



Vie scolaire

Séjour à Paris des enfants de l'école Hugues-Aufray et visite de l'Assemblée Nationale

Lors de la visite guidée de l'Assemblée Nationale, du mercredi 12 avril, un petit film a été présenté aux Cm2 pour leur expliquer son histoire et le rôle des députés. Les enfants ont assisté à une séance avec débats dans l'hémicycle. Les élèves qui devaient être silencieux et observateurs ont respecté la consigne à la lettre. Ils ont même eu le privilège de visiter la magnifique bibliothèque.

À la fin de la visite, Luc Geismar, Député de notre circonscription a rejoint le groupe dans une salle privée et les enfants ont pu librement exprimer leurs ressentis, leurs questionnements auxquels le député a répondu très simplement et avec beaucoup d'enthousiasme.

Les élèves en sont ressortis impressionnés et fiers d'avoir eu le privilège de visiter ce monument chargé d'histoire. Ils ont même été félicités par le guide pour leur exemplarité.

D'autres visites sont venues égayer ce séjour, celles de la tour Eiffel, la croisière sur la Seine en bateau mouche, l'exploration du Palais de la découverte avec son planétarium, la Cité des Enfants, le Muséum d'Histoire Naturelle, Montmartre pour les Ce2/Cm1, le château de Versailles avec son spectacle des Grandes Eaux dans les jardins.

Les enfants et les accompagnateurs gardent un super souvenir de ce séjour merveilleux et très sportif.



Vie intercommunale

Ouverture estivale des Espaces aquatiques du Pays d'Ancenis

Plongez au cœur de l'été ! Les piscines extérieures du Pays d'Ancenis rouvrent leurs portes dès le mois de juin en plus du Centre aquatique Jean Blanchet. Et nouveauté : elles sont dorénavant équipées pour les paiements par carte bancaire.

Piscine de plein air La Charbonnière, Ancenis-Saint-Géréon

Ouvert le mercredi de 12h00 à 19h00 du 5 juin au 2 juillet.

Du 4 juillet au 3 septembre :

Du lundi au vendredi : de 12h00 à 19h00

Le samedi et dimanche : 14h30 à 19h00

Nocturnes les jeudis 13, 20 et 27 juillet de 20h00 à 22h30 :

« baignade libre »

Stages de natation pour enfants :

Du lundi 10 juillet au vendredi 1^{er} septembre :

Apprentissage (à partir de 4 ans) : 10h00-10h45 ou 11h00-11h45

Perfectionnement : 12h00-12h45

Tarifs : Cinq cours du lundi au vendredi : 40 € / 10 cours : 70 €

Inscriptions et règlements : accueil de la Charbonnière à partir du **mercredi 7 juin** sur les heures d'ouverture au public.



Centre aquatique Jean Blanchet, Ancenis-Saint-Géréon

Fermeture pour travaux (réfection des vestiaires) du 3 juillet au 28 juillet inclus.

Du 29 juillet au 3 septembre :

Lundi et mercredi : 10h45-14h00 et 14h30-19h00

Mardi et jeudi : 10h45-14h00 et 14h30-21h00

Vendredi : 10h45-14h00 et 14h30-20h00

Samedi : 10h30-12h30* et 14h30-19h00

Dimanche : 9h00-13h00

*(Ouverture « bien-être » : Ouverture du grand bassin. Matériel de fitness à disposition (aquabike, elliptique, tapis de course...) ainsi que du matériel d'aquagym (gants, frites...).

Nocturnes en août de 20h00 à 22h30 : soirées « bien-être »

Les jeudis 3, 10, 17, 24 et 31 août

Plus d'informations sur www.pays-ancenis.com

Les inscriptions pour les animations de l'année 2023 (période de septembre à décembre) seront ouvertes les 4 et 5 septembre 2023 de 17h00 à 20h00 à la salle du Temps libre (complexe du Bois-janni) en face du Centre aquatique à Ancenis-Saint-Géréon puis sur les heures d'ouverture au public de la piscine.
(*la période peut varier en fonction du calendrier prévisionnel des travaux prévus au Centre aquatique Jean Blanchet. Plus d'informations à venir après l'été.)*

Vie économique

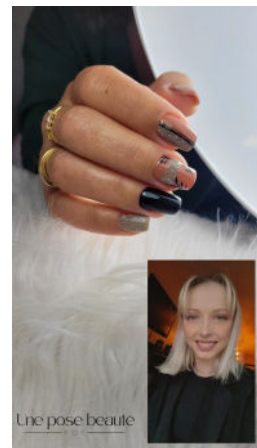
Nouvelle prothésiste ongulaire sur Couffé

Honorine Gaounach a créé sa société : Une pose beauté pour officier en tant que prothésiste ongulaire sur la commune de Couffé, exerçant à son domicile dans un espace dédié.

Passionnée, à l'écoute de ses clientes et perfectionniste, elle a fait le choix de travailler principalement sur les ongles naturels mais peut également faire les capsules américaines.

Elle propose également le rehaussement de cils.

Contact : 06.29.77.49.70 – Facebook : uneposebeauté.honorine - Instagram : unepose.beaute



Infos Mairie

L'ADAR44 recrute



L'ADAR44 est la première association d'aide à domicile de Loire-Atlantique. Forte de ses 50 ans d'expertise, elle a pour objectif de permettre à son public de bénéficiaires, constitué de personnes âgées, retraitées, en situation de handicap et/ou fragilisées par la maladie, d'être acteurs de leur projet de vie en contribuant pleinement à leur bien-être et à leur autonomie.

L'association recherche des employé(e)s à domicile et des auxiliaires de vie sur votre commune et ses alentours. Les postes sont proposés en CDI et CDD, avec un temps de travail se situant entre 10h et 35h, en fonction des choix des candidats.

Les missions principales des intervenants ?

C'est avant tout créer du lien ! Prendre le temps de pouvoir échanger avec les bénéficiaires, tout en facilitant leur quotidien, en réalisant par exemple des missions d'entretien du cadre de vie, ou leurs courses, parfois en les aidant à préparer leur repas ou encore, tout simplement en sécurisant une promenade.

En fonction des compétences et grâce à des formations, les salariés réalisent aussi des aides à la toilette, à l'habillage/déshabillage. Ces missions peuvent également intervenir en binôme avec des aides-soignants ou infirmiers.

Qualités recherchées : autonomie, discrétion, sens de l'organisation et envie !

Rémunération : en fonction de votre profil à partir de 1709 € pour un poste d'employé(e) à domicile et à partir de 1933 € pour un poste d'auxiliaire de vie.

Nos avantages : des diplômes valorisés, un emploi proche de votre domicile, le remboursement des frais kilométriques à 0.50 €, 100% de vos frais de transport pris en charge, trois semaines d'intégration, un CSE, une mutuelle avantageuse... Nous ne pouvons pas tout vous dire, alors postulez !

Contact : recrutement@adar44.com ou 02 40 16 90 04.

Point à temps

Fin mai, les services techniques ont procédé à la réfection des routes.

Nous vous recommandons donc la plus grande prudence durant les prochaines semaines.

Travaux dans le bourg

Depuis lundi 22 mai, la circulation dans le bourg, de la salle polyvalente jusqu'à l'église, est **INTERDITE** du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00. Les travaux gérés par Atlantic'eau se poursuivent jusqu'à fin juin, sauf imprévus.

Durant cette période, les commerces du bourg, la maison de l'enfance, l'espace santé et la Mairie restent ouverts et accessibles, via la déviation par la Bézinière et le carrefour de la salle polyvalente. Utilisez les parkings de la salle polyvalente, de l'église de l'espace santé et des écoles.



Pensez au recensement à la Journée Défense et Citoyenneté

Le recensement à la Journée Défense et Citoyenneté est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense. Les garçons et filles de nationalité française, doivent **se présenter à l'accueil de la mairie dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire, munis de leur carte nationale d'identité en cours de validité et du livret de famille des parents.**



Infos Pratiques

MAIRIE

25 rue du Général Charette de la Contrie
mairie@couffe.fr - www.couffe.fr
02 40 96 50 05

Population et État-civil

Lundi : 9h00-12h00 et 14h00-16h00
Mardi au jeudi, samedi : 9h00-12h30
Vendredi : 9h00-12h00 et 14h00-17h00
accueil@couffe.fr

Urbanisme

Lundi : 9h00-12h00 et 14h00-16h00
Mardi, mercredi, jeudi : 9h00-12h00
Vendredi : 9h00-12h00 et 14h30-16h00
urba@couffe.fr

Salles et matériel

Lundi→Vendredi : 9h00-11h00 et
14h00-15h00 lundi et vendredi
reservationsalles@couffe.fr

Repas restaurant scolaire

Espace famille
reservationrepas@couffe.fr

PERMANENCE ÉLUS

Maire et Adjointes à la mairie de Couffé Uniquement sur RDV

daniel.pageau@couffe.fr
suzanne.lelaure@couffe.fr
frederic.delanouc@couffe.fr
leila.thominiaux@couffe.fr
laurent.gouret@couffe.fr
roseline.valeau@couffe.fr
joseph.brulle@couffe.fr

Conseillère Départementale Uniquement sur RDV

Leila THOMINIAUX
leila.thominiaux@couffe.fr

CULTURE

Bibliothèque La Forge aux Livres

Ouverture au public
Mercredi : 15h00-18h00
Vendredi : 16h30-18h30
Samedi : 10h00-12h00
Dimanche : 11h00-12h30
7 rue Saint-Jérôme
02 44 03 20 48

SCOLAIRE

École publique Hugues-Aufray

16 rue de Vignes
07 49 98 57 40

École privée Saint-Joseph

16 rue des Marronniers
02 40 96 55 34

ENFANCE - JEUNESSE

Halte-garderie Les Libellules

Maison de l'Enfance - Rue de Bogel
06 34 04 44 43

Relais Petite Enfance

3 place de la Perretterie, 44850 Ligné
06 21 68 11 04

Couffé Animation Rurale

Maison de l'Enfance - Rue de Bogel
Accueil Périscolaire Les Galipettes
02 40 83 14 49
direction.couffe@outlook.fr
Lundi→Vendredi : 7h15-8h45 -
16h30-19h

Accueil de Loisirs

Lundi→Vendredi : 9h-18h

Local Des Jeunes - LODJ

13 rue des Vignes
06 59 09 49 33
spotanim@hotmail.fr
Mercredi : 14h00-18h00
Vendredi : 18h30-20h00
Samedi : 14h00-18h00

SOCIAL

ADAR - Aide à domicile et tous services

Espace Corail - 76 av. F. Robert, Ancenis
02 40 09 14 40 - 06 83 36 22 20

ADT 44 - Aide à domicile

02 40 97 75 70

CLIC - Bureau info aînés

Espace Corail - 30 pl. F. Robert, Ancenis
02 40 96 12 51

Maison France Services

(CAF, CPAM, Services des impôts, Services de la Préfecture)

1 rue Dr Bousseau, Ancenis
Lundi→vendredi 9h00-12h30 et
14h00-16h30
02 40 83 08 50
ancenis@france-services.gouv.fr

Conciliateur de Justice (sur RDV)

Premier mardi après-midi du mois
02 40 77 00 08

Espace Départemental des Solidarités (sur RDV)

235 rue Acacias, Ligné
02 40 77 06 70
Lundi→Vendredi : 9h00-12h15 et
14h00-17h15

SSIAD - Service Soins Infirmiers À Domicile

98 rue des Marronniers, Ligné
02 51 12 26 04

Pilot'Âges - Transport solidaire

07 68 34 99 70

ENVIRONNEMENT

Déchetterie Le Chausson Doré à Ligné

Ouverture au public
Lundi, mercredi et samedi : 9h00-12h30
et 14h00-17h30
Vendredi : 14h00-17h30

Déchetterie La Coutume à Mésanger

Ouverture au public
Lundi, mercredi et jeudi : 13h45-18h00
Mercredi, vendredi et samedi :
14h00-17h45

MÉDICAL

Médecin généraliste Jean-Yves BAZIN

18 avenue de la Roche
02 40 96 50 23

Espace santé de Couffé

1 impasse des Écureuils

Pharmacie COLLIN

02 40 96 51 80
pharmaciecollin44@gmail.com
www.pharmaciencedecouffe.fr

Cabinet infirmiers libéraux

Valentin DELAGE et Amélie VILAIN
07 85 36 12 05

Cabinet infirmières libérales

LEHY, OUARY, GAZON,
CHARBONNIER
06 87 87 99 75 - 02 40 83 65 12

Kinésithérapeutes

02 40 83 42 41
www.doctolib.fr

Coach sportif

06 58 21 32 03

Ostéopathe - Guillaume MARTIN

07 70 54 06 99

Ostéopathe - Émilie FOURRIER

07 78 26 13 93 - 06 03 34 43 10

Orthophonistes

02 40 98 54 31

Psychologue clinicienne

06 07 67 74 95

Sophrologue

07 61 98 25 48

COMMUNICATION

Relais postal

2 place Saint-Pierre
02 40 96 50 89

Presse locale

Ouest-France
06 25 91 64 47
yannjoce.bernard@gmail.com
Écho d'Ancenis
06 88 35 12 85
cess0908@hotmail.com
Presse Océan
06 72 49 72 59
isadoudon@gmail.com

Services d'urgences

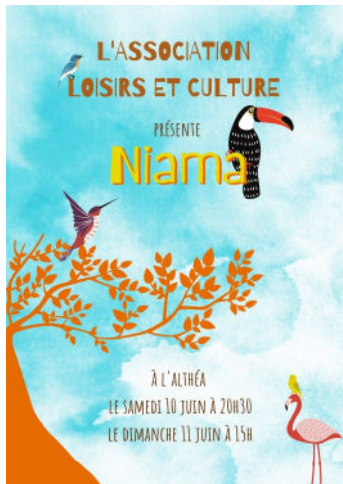
Gendarmerie 17
Pompiers 18
Service d'Aide Médicale d'Urgence 15 ou 112
Pharmacie de garde 32 37
Dentistes 15
Centre anti poison 02 40 16 33 60
SOS Urgence Garde d'Enfants 02 51 14 18 61
Femmes victimes de violences 39 19
Message d'urgence (par SMS) 114
Allo Enfance en danger 119
Prévention suicide 3114
Maltraitance contre pers. Âgées/hand. 3977
Lutte contre le harcèlement 3020
Urgences électricité - ENEDIS 09 72 67 50 44
Urgences Gaz - GRDF 0 800 47 33 33
Eau potable Véolia 02 40 45 15 15

Agenda

Samedi 10 et dimanche 11 juin

Festival de l'ALC

20h30 et 15h00 - Althéa



Samedi 10 juin

Animation "Découvrons les chauves-souris"

Mairie (Commission Transition Écologique & Éco-Responsabilité)

21h00 à 23h00 - Parking du plan d'eau de l'Ilette



Mercredi 14 juin

Réunion publique Tricotière

Mairie

18h30 - Salle polyvalente

Samedi 17 juin

Tournoi et Assemblée Générale

Couffé Basket Club

13h00 et 17h30 - Salle de sport Louis Colas

Vendredi 23 juin

Portes ouvertes

Arts Martiaux Couffé

19h30 - Salle de sport Louis Colas



Samedi 24 juin

Portes ouvertes escalade

CAFP

10h00 - 12h00 - Salle de sport Louis Colas



Samedi 24 juin

Fête de l'école Hugues-Aufray

APE école Hugues Aufray

Plan d'eau de l'Ilette



Dimanche 25 juin

Kermesse école Saint-Joseph

Joseph

APE école Saint-Joseph

14h00 - Plan d'eau de l'Ilette



Mercredi 28 juin

Inventaire des insectes et de la flore

(Dans les pas du naturaliste)

Mairie (Commission Transition

Écologique & Éco-Responsabilité)

9h00 - 12h00 - Jardin de l'Althéa



Dimanche 2 juillet

Randonnée la Coufféenne

Vélo Marche Loisirs Couffé

7h30 - 10h00 - Salle polyvalente



Dimanche 2 juillet

Vide-grenier

Comité des fêtes

8h00 - Plan d'eau de l'Ilette

